

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



20052049

TRIBUNAL DE L'ARRONDISSEMENT

15 AVR. 2020

DU BRABANT WALLON

Greffé

N° d'entreprise : **0843 115 684**

Nom

(en entier) : **CENEXI-LABORATOIRES THISSEN**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de la Papyrée 2-4-6**

Objet de l'acte : Démission - nomination délégué à la gestion journalière

Extrait des résolutions écrites adoptées par le conseil d'administration de la société :

(...)

1. Démission du délégué à la gestion journalière

Le Conseil prend acte de la démission de Monsieur Christophe Allard en sa qualité de délégué à la gestion journalière qui prendra cours le 1er février 2020.

2. Nomination d'un délégué à la gestion journalière

Le Conseil décide à l'unanimité de nommer la SRL Synermind (BCE 0740.836.213) en tant que délégué à la gestion journalière de la Société avec effet au 1er février 2020. La SRL Synermind, qui a désigné Monsieur Christophe Allard en qualité de représentant permanent pour l'exercice de ce mandat, a accepté expressément ce mandat de délégué à la gestion journalière.

Le délégué à la gestion journalière est chargé de la gestion journalière de la Société et de la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion.

3. Pouvoirs pour l'exécution des résolutions adoptées

Le Conseil décide de donner mandat à Me Grégory de Sauvage, et/ou Me Madeleine Brouhns, et/ou à Me Philippe de Lathuy et/ou tout autre avocat du cabinet CMS, dont les bureaux sont situés à 1170 Bruxelles, Chaussée de La Hulpe 178, chacun avec le pouvoir d'agir seul et avec un pouvoir de sous-délégation, en vue de procéder à l'ensemble des formalités requises pour la mise en œuvre des résolutions adoptées ci-dessus et leur publication aux Annexes du Moniteur Belge. A cette fin, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

(...)

Grégory de Sauvage
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/04/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).